

Médias

Une feuille de route pour la régulation

Les présidents des instances de régulation des médias dans les pays francophones se sont réunis les 16 et 17 novembre à Marrakech. Le monitoring à minima durant les élections a été recommandé par une étude de l'Organisation internationale de la Francophonie.

QODS CHABÂA

Une feuille de route sur deux ans a été adoptée mardi 17 novembre à Marrakech. C'était lors de la clôture des travaux de la première conférence des présidents d'instance de régulation francophone. Cette feuille de route traite des principales thématiques organisationnelles, financières et opérationnelles. Durant son intervention, le patron de la HACA, Ahmed Ghazali qui prend le relais de la présidence du Réseau francophone de régulation des médias (REFRAM) affilié à l'organisation internationale de la francophonie (OIF) a mis l'accent sur les différents aspects de la diversité au Maroc, à savoir la diversité géographique, celle des bassins de vie, la diversité linguistique et celle générationnelle, faisant savoir que le Maroc est une société multiculturelle.

Et de poursuivre que grâce notamment à l'interaction régulière et constante des Marocains du monde avec leur pays d'origine, les échanges culturels contribuent à une plus

grande multiculturalité, particulièrement au sein des nouvelles générations. Ahmed Ghazali a indiqué, en outre, que le brassage des populations et cultures et leur répartition à travers le territoire fait

Le patron de la HACA, Ahmed Ghazali qui prend le relais de la présidence du Réseau francophone de régulation des médias (REFRAM), a mis l'accent sur les différents aspects de la diversité au Maroc.

que la question de la diversité culturelle au Maroc ne se pose pas en terme de minorités ethniques, rappelant qu'il n'existe pas de



Ahmed Ghazali, patron de la HACA.

ce fait de textes spéciaux sur le droit des minorités nationales.

Il a estimé également que dans une expérience telle l'expérience audiovisuelle marocaine, la régulation demeure de ce fait un atout pour la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique. Durant cette conférence une étude réalisée par l'OIF a été présentée. Elle recommande entre autres la mise en place au niveau régional d'un dispositif de monitoring à minima destiné à réguler le temps de parole des partis politiques durant le processus électoral.